

Appel à candidatures « Action lecture » 2025-26

Le Centre Paris lecture est un centre ressource associant la Ville de Paris et l'Académie de Paris avec pour objectifs le renforcement de la maîtrise du français et la prévention de l'illettrisme.

Les actions scolaires en partenariat avec le Centre Paris lecture visent en tout premier lieu à aider les équipes à réaliser les objectifs de leur projet d'école, en référence au socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Elles contribuent à la mise en œuvre du Projet éducatif de territoire, cadre de référence commun aux acteurs éducatifs parisiens. Elles participent à la mobilisation en faveur du livre et de la lecture et se donnent pour priorité l'accompagnement du projet de lecteur des élèves.

Se construire un projet de lecteur, c'est tout à la fois renforcer les raisons de s'intéresser à la lecture et se donner les moyens techniques qui permettent de l'appréhender.

Les raisons se retrouvent du côté du projet, de la transformation, de la vie : chaque action menée avec les enfants prend appui sur la présentation d'une « grande question » à laquelle ils tentent de répondre. Cette question devient le projet de l'action, le « grand enjeu » qui mobilise tous les participants, enfants comme adultes.

Les moyens techniques travaillés pendant l'action lecture, ce sont les habiletés et les savoirs culturels nécessaires à la connaissance de la littérature, à l'utilisation des bibliothèques des écoles (BCD et EPL) et des médiathèques de quartier.

Agir sur ces deux axes, c'est permettre aux enfants de s'emparer de la lecture dans leur vie personnelle, familiale et scolaire. C'est aussi préparer un adulte qui veut agir et réfléchir.

Une « action lecture » s'organise sur une période de trois semaines dans l'école. Pour constituer un temps fort autour de la lecture, pour les équipes des écoles comme pour les enfants, elles articulent :

- **le temps du projet** : c'est, à plusieurs, à travers les activités et les ateliers proposés par le Centre Paris lecture, la construction de réponses à la grande question choisie par l'équipe lors de la préparation du projet ;
- **des temps d'apprentissages explicites** qui viennent, en classe, sous la conduite de l'enseignant, accompagner et renforcer les pratiques, les attitudes et les outils mis en place pendant les activités proposées par le Centre Paris lecture ;
- **le temps personnel** : les moments où l'enfant peut, seul, poursuivre des lectures librement parmi les ressources mises à disposition pour le projet.

Pour permettre la construction des projets avec les équipes, un temps de formation de 6h sera organisé, sous la forme d'une journée de stage remplacé ou de 2 mercredis après-midi pris sur les 18h de formation

Le dispositif s'appuie notamment sur l'utilisation de **malles de livres** constituées par le Centre Paris lecture (200 ouvrages par malle, plusieurs malles pouvant être utilisées pour un même projet) autour de quatre grands thèmes : « Arts », « Citoyenneté/Vivre ensemble », « Environnement et Développement Durable », « Sales gosses, mutins, mutants ». En lien avec ces thèmes, le Centre Paris lecture prépare chaque année des ressources (questionnements, expositions, ateliers, situations d'écriture...) pour la construction des projets.

Pendant les deux premières semaines, les enseignants et animateurs du Centre Paris lecture interviennent dans les classes participantes de façon ponctuelle (séances d'1h30, séances de 3h...) et selon différentes modalités (travail en classe entière, ateliers en demi-classes, groupes de recherche) déterminées par le projet. Lors de la dernière semaine de l'action, tous les adultes participants (école et Centre Paris

lecture) prennent en charge un groupe d'élèves pendant cinq matinées de recherche. Tout au long de l'action lecture un temps de lecture libre est organisé quotidiennement dans toutes les classes participantes.

L'organisation de cette action nécessite un partage clair entre le Centre Paris lecture et l'équipe de l'école autour des enjeux du dispositif, des propositions pédagogiques sur lesquelles il s'appuie, et une bonne organisation collective des fonctionnements (coanimation, travail en groupes, choix d'un sujet par l'équipe, choix d'ateliers à mener par les enseignants de l'équipe, etc.). Pour permettre la construction des projets avec les équipes, un temps de formation de 6h sera organisé, sous la forme d'une journée de stage remplacé.

L'équipe candidate est invitée à mobiliser pour sa candidature tous les adultes de l'école, incluant les professeurs de la Ville de Paris et les équipes d'animations, et à faire appel à l'équipe de circonscription. La participation d'un minimum de 3 classes par école est requise. Il est important également pour envisager une candidature, de disposer de locaux utilisables pendant les trois semaines de l'action afin de permettre les dédoublements de classe et les ateliers en petits groupes. Au-delà de 9 classes, les contraintes matérielles (locaux disponibles, nombre d'adultes pouvant participer) peuvent entraîner des modifications du dispositif (moins de séances par classe par exemple).

Les candidatures sont à renseigner sur ADAGE avant le 15 juin 2025

Les IEN de circonscription ont jusqu'au 20 juin pour renseigner leurs avis dans ADAGE

La commission de sélection est organisée conjointement par la Ville de Paris et l'Académie de Paris. Elle se tiendra le 27 juin 2025. Les résultats seront communiqués via ADAGE à partir du 30 juin.